

RAPPORT ANNUEL

*SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE
BROCELIANDE*

PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2015



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2014 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

SOMMAIRE

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	4
NOMBRE D'ABONNEMENTS	4
VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS	6
LONGUEUR DU RESEAU	6

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	7
FRAIS D'ACCES AU SERVICE	7
PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	7
PRIX DE L'EAU	8
RECETTES D'EXPLOITATION	9

INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

QUALITE DE L'EAU	10
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	10
PERFORMANCE DU RESEAU	11
RENOUVELLEMENT DES RESEAUX	12

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	13
BRANCHEMENTS EN PLOMB	13
ETAT DE LA DETTE	13
AMORTISSEMENT REALISES	13

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SIAEP DE BROCELIANDE créé le 1^{er} janvier 2014 regroupe les communes de :

- BRIGNAC
- CAMPENEAC
- COËTLOGON (desserte partielle, commune non adhérente au SIAEP)
- CONCORET
- EVRIGUET
- GAËL (desserte partielle)
- GOURHEL
- GUILLIERS
- LA TRINITE PORHOET
- LOYAT
- MAURON
- MENEAC
- MOHON
- NEANT SUR YVEL
- PAIMPONT (desserte partielle)
- PLOERMEL
- PLUMIEUX (desserte partielle, commune non adhérente au SIAEP)
- SAINT BRIEUC DE MAURON
- SAINT LERY
- SAINT MALO DES TROIS FONTAINES
- TAUPONT
- TREHORENTEUC

CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité dans le cadre d'une délégation de service public. Le délégataire est la société SAUR en vertu de 3 contrats signés par les anciennes structures regroupées aujourd'hui dans le SIAEP de Brocéliande.

	Date de début de contrat	Date de fin de contrat
SIAEP de Ploërmel	01/01/2007	31/12/2021
SIAEP de Mauron	01/01/2007	31/12/2018
SIAEP de La Trinité Porhoët	01/01/2009	31/12/2018

PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	Application du règlement du service, surveillance et entretien des installations, relève de compteurs
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clients
Mise en service	Des branchements
Entretien	De la voirie, de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitements, du génie civil
Renouvellement	Des canalisations < 6m, des captages, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement
Prestations particulières	Maintenance des ascenseurs de réservoirs, surveillance des ouvrages de retenue d'eau, traitement des boues

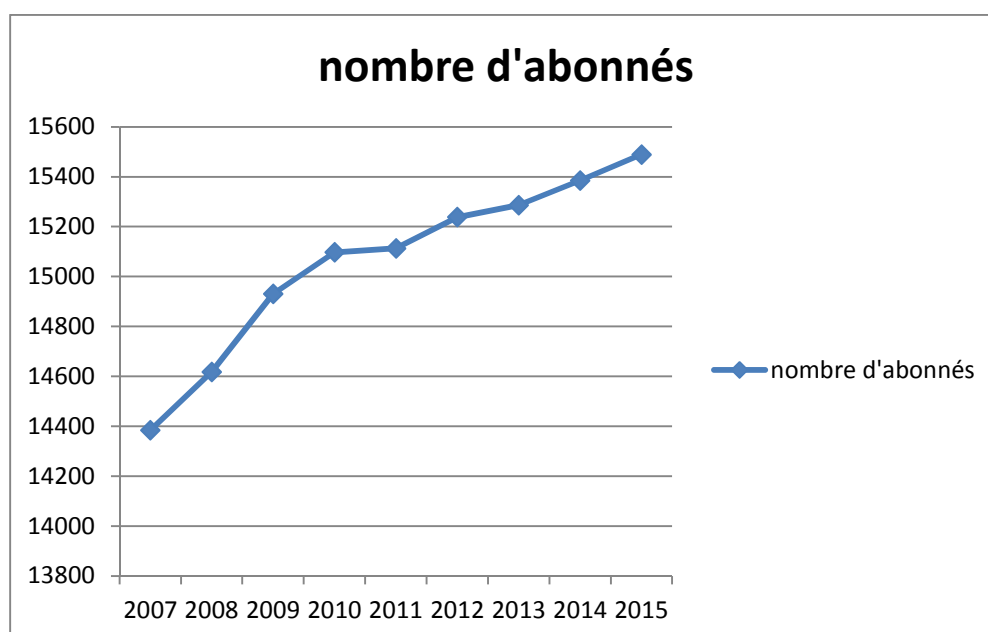
La collectivité prend en charge :

Renouvellement	De la voirie, des branchements, des canalisations des clôtures, du génie civil
----------------	--

NOMBRE D'ABONNEMENTS

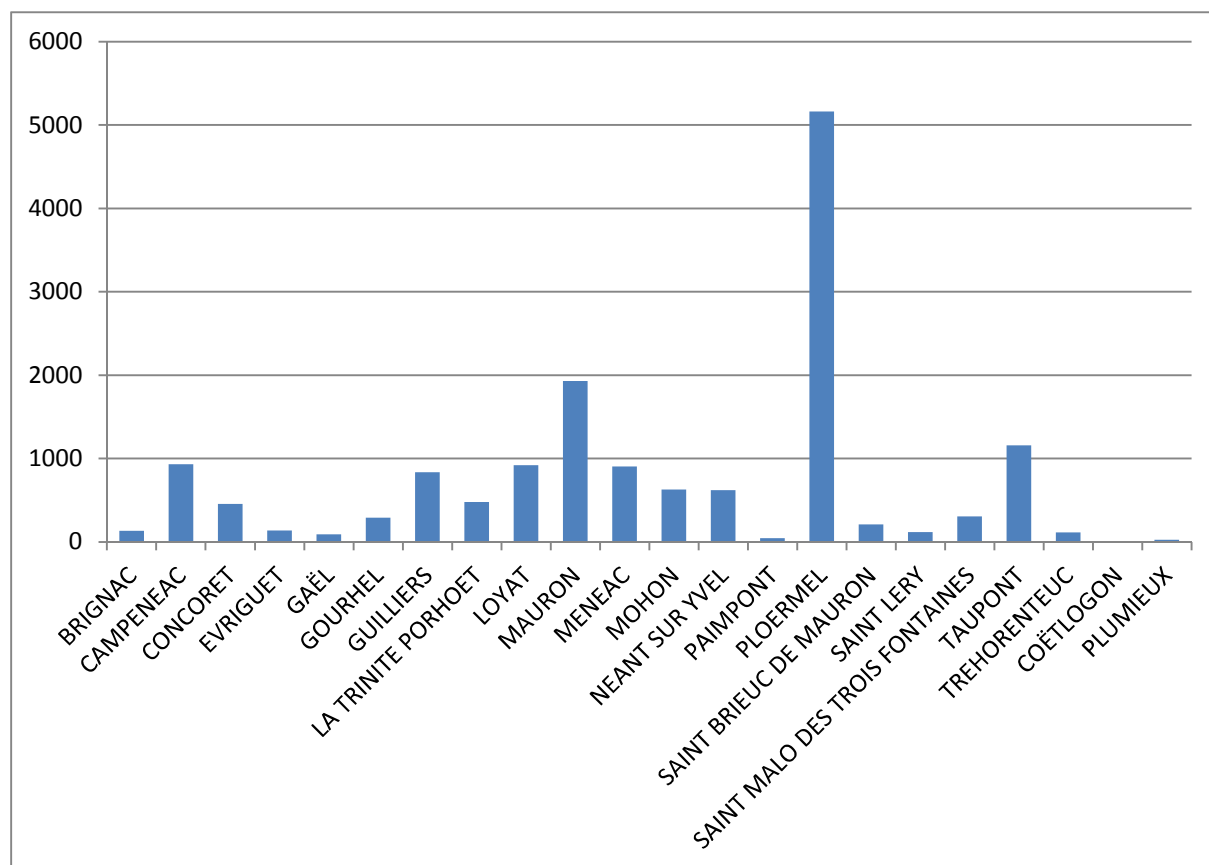
Abonnements	2014	2015	variation
Nombre total d'abonnements	15 385	15 489	+ 0,68 %

Evolution du nombre total d'abonnements



Répartition par commune

- PLOERMEL	5 163 (+1,63 %)
- MAURON	1 928 (-0,41 %)
- TAUPONT	1 157 (-0,34 %)
- LOYAT	920 (-0,22 %)
- CAMPENEAC	930 (+2,09 %)
- MENEAC	904 (-0,66 %)
- GUILLIERS	837 (+1,95 %)
- MOHON	629 (-0,47 %)
- NEANT SUR YVEL	621 (+0,32 %)
- LA TRINITE PORHOET	480 (+0,63 %)
- CONCORET	454 (+0,22 %)
- SAINT MALO DES TROIS FONTAINES	307 (+0,99 %)
- GOURHEL	289 (+1,76 %)
- SAINT BRIEUC DE MAURON	210 (-1,41 %)
- EVRIGUET	138 (0,00 %)
- BRIGNAC	131 (-3,68 %)
- SAINT LERY	116 (0,00 %)
- TREHORENTEUC	114 (+0,88 %)
- GAËL (desserte partielle)	90 (0,00 %)
- PAIMPONT (desserte partielle)	45 (0,00%)
- PLUMIEUX (desserte partielle)	24 (+9,09 %)
- COËTLOGON (desserte partielle)	2 (0,00 %)



VOLUME MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS (année civile)

Volumes [m ³]	2014	2015	Variation
Volume mis en distribution	1 952 850	1 949 784	- 0,16 %
Volumes total vendu aux abonnés	1 618 961	1 640 496	+ 1,33 %

LONGUEUR DE RESEAU

	2014	2015	Variation
Linéaire de réseau hors branchements en km	947,76	948,45	+ 0,07 %

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Ploërmel vote les tarifs concernant la facture d'eau

- Tarif bleu

Applicable pour un usage domestique et assimilé hors usage de gros ou très gros consommateurs à conventionnement spécifique

- Tarif jaune

A destination des gros consommateurs sous réserve de la souscription volontaire d'une convention de facturation pour la fourniture d'eau potable

- Tarif vert

A destination des très gros consommateurs sous réserve de la souscription volontaire d'une convention de facturation pour la fourniture d'eau potable

Il existe des tarifications spéciales pour l'usage agricole, l'usage communal et les bornes de puisages.

Les tarifs concernant la part de la société SAUR sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA (5,5 %).

FRAIS D'ACCES AU SERVICE

Au 1^{er} janvier 2015, les frais d'accès au service perçus par l'exploitant s'élève à 44,00 € TTC

PRIX DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Redevance de pollution domestique par commune

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

En 2015, le montant de cette redevance était de 0,31 €/m³, il est de 0,30 €/ m³ pour l'année 2016.

PRIX DE L'EAU

Tarif bleu

Ce tarif est destiné à l'usage domestique et assimilés

Part fixe ou abonnement HT :

- . Abonnement compteur ordinaire Ø 15-20 mm : 70 € / an soit 35 € par semestre
- . Abonnement compteur Ø 30-40 mm : 150 € / an soit 75 € par semestre
- . Abonnement compteur Ø 60-80 mm : 200 € / an soit 100 € par semestre

Part proportionnelle HT :

. 0 - 30 m ³	: 1,50 € le m ³
. 31 - 100 m ³	: 1,50 € le m ³
. 101 - 500 m ³	: 1,50 € le m ³
. 501 - 1000 m ³	: 1,15 € le m ³
. 1001 - 500 m ³	: 1,15 € le m ³
. 3001 - 6000 m ³	: 1,15 € le m ³
. 6001 - 12000 m ³	: 1,15 € le m ³
. 12001 - 24000 m ³	: 1,15 € le m ³
. 24001 - 48000 m ³	: 1,15 € le m ³
. 48001 - 75000 m ³	: 1,15 € le m ³
. 75001 - 100000 m ³	: 1,15 € le m ³
. + de 100000 m ³	: 1,15 € le m ³

Pour un usager consommant 120 m³

Abonnement	70,00 €
Consommation	180,00 €
Redevance pollution	37,20 €
TVA (5,5%)	15,80 €
Total	303,00 € TTC

soit 2,53 € TTC le m³ (2,51 € TTC en 2016)

Tarif jaune

Ce tarif est à destination des gros consommateurs sous réserve de la souscription volontaire d'une convention de facturation pour la fourniture d'eau potable

Pour 2015, il est fixé à : 1 600 € d'abonnement par an et 0,90 € par m³ pour la part proportionnelle.

Ce tarif jaune concerne 6 abonnés pour 2015 :

- SOVIPOR (La Trinité Porhoët)
- CENTRE HOSPITALIER (Ploërmel)
- BABOLAB (Ploërmel)
- LA MENNAIS ST ARMEL (Ploërmel)
- LA TOUCHE (Ploërmel)
- SOLACDIS (Ploërmel)

Ce tarif disparaît en 2016

Tarif vert

Ce tarif est à destination des très gros consommateurs sous réserve de la souscription volontaire d'une convention de facturation pour la fourniture d'eau potable

Pour 2015, il est fixé à : 8 040 € d'abonnement par an et à 0,69 € par m³ en basse saison et à 0,72 € par m³ en période d'étiage (juillet – octobre)

Ce tarif vert concerne 5 abonnés pour 2015 :

- KERMENE (Saint Léry)
- PEP Brizeux (Ploërmel)
- PEP Camagnon (Ploërmel)
- CAPSUGEL (Ploërmel)
- SANOFI (Ploërmel)

Ce tarif disparaît en 2016

RECETTES D'EXPLOITATION

Recettes de la collectivité

[en €]	2014	2015	variation
Recettes vente d'eau	903 229,67	910 685,11	+ 0,83 %
dont abonnements	587 475,02	590 741,59	+ 0,56 %

Le montant des recettes ne reprend pas les impayés de la période en cours.

Recettes de l'exploitant

[en €]	2014	2015	variation
Recettes vente d'eau	972 569,90	989 124,77	+ 1,70 %
dont abonnements	533 157,55	539 188,11	+ 1,13 %

INDICATEUR DE LA PERFORMANCE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du code de la santé publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultat du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	% de conformité
Conformité bactériologique	123	123	100 %
Conformité physico-chimique	156	154	98,72 %

1 non-conformité due à un léger dépassement en Trihalométhane (Ploërmel)

1 non-conformité due au réseau du particulier chez qui le prélèvement a été fait (Trinité Porhoët)

CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

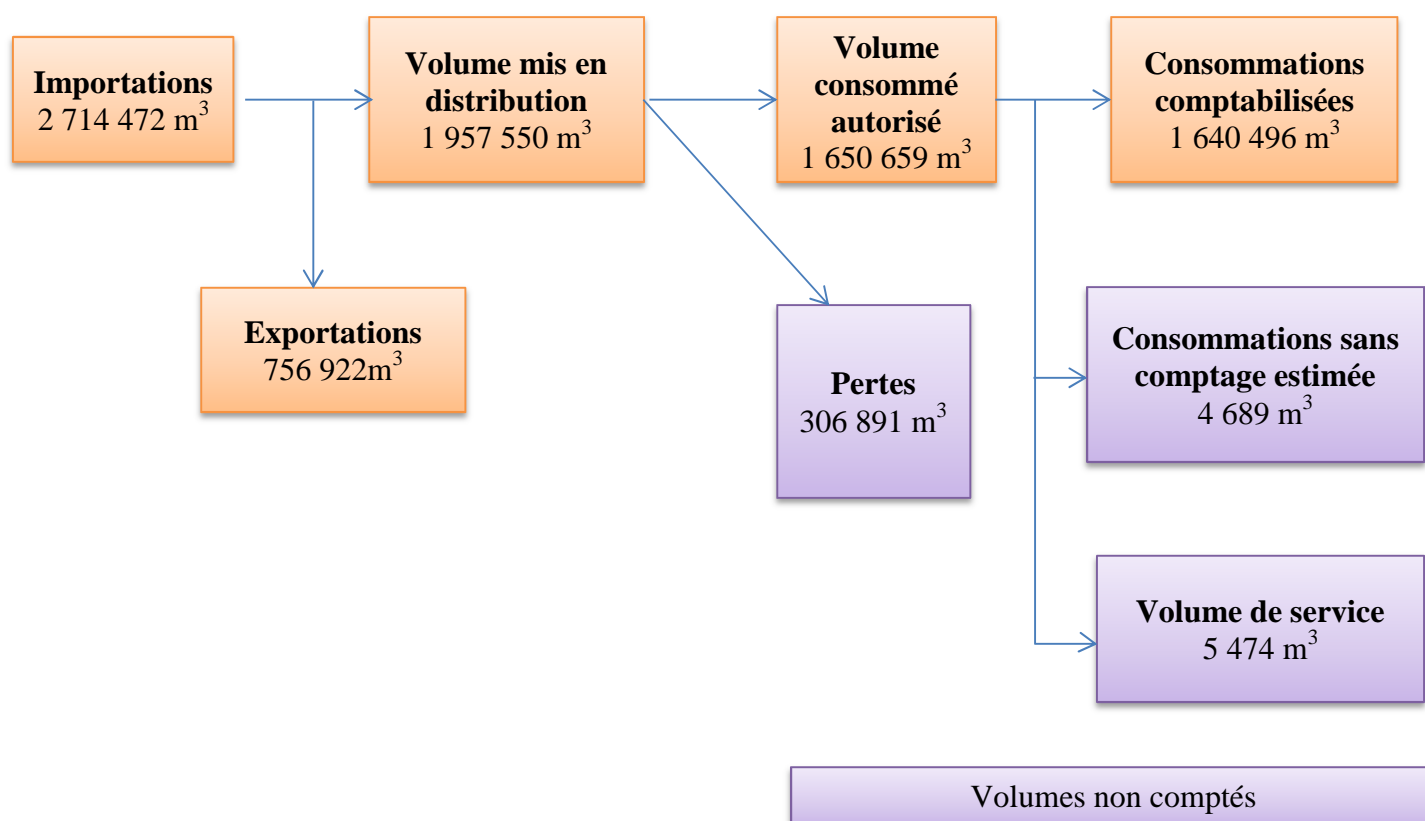
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompes...- ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		Nombre de points	Points obtenus
X	existence d'un plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	10	10
X	mise à jour du plan au moins annuelle (1)	10	10
X	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériaux)	10	10
X	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	10	10
X	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation ...) et des servitudes	10	10

X	localisation des branchements sur la base du plan cadastral	10	10
X	localisation et indentification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements	10	0
	existence d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	0
X	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
TOTAL		100	80

PERFORMANCE DU RESEAU



Volumes calculés sur la période de relève

Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 4 689 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidange, purges, lavages de réservoir, ...) sont évalués à 5 474 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

Rendement de réseau de distribution

Il correspond à : (consommation comptabilisée + exportation + estimation des consommations sans comptage + volume de service) / (importation)

	2014	2015
Rendement du réseau de distribution en %	90,70	88,69

Indice des volumes non comptés

Cette indice correspond à : (estimation des consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements / 365 jours

	2014	2015
Indice linéaire des volumes non comptés en $m^3/Km/j$	0,79	0,92

Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indice correspond à : pertes/longueur du réseau hors branchement / 365 jours

	2014	2015
Indice linéaire des volumes non comptés en $m^3/Km/j$	0,76	0,89

RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2011	2012	2013	2014	2015
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice en Km	11,466	4,676	7,085	10,524	2,086

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est de 0,76 % par an.

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle des linéaires de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Marché à bons de commande	300 000 € HT
Réhabilitation du réservoir du Point du Jour	150 000 € HT

BRANCHEMENTS EN PLOMB

Il n'y a plus de branchements en plomb sur le SIAEP de Brocéliande.

ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

[en €]		2014	2015
Encours de la dette au 31 décembre		7 108 792,21	6 372 899,93
Remboursement au cours de l'exercice		1 060 461,13	1 003 327,49
dont capital	Remboursé par SIAEP	429 874,42	389 781,82
	Remboursé par EDM	319 233,20	331 912,39
dont intérêts	Remboursé par SIAEP	153 447,01	134 981,83
	Remboursé par EDM	157 906,50	146 651,45

La durée d'extinction de la dette est de 6,81 ans.